



Bien préparer son projet avant de démissionner

Un accompagnement pour se lancer sereinement

★★★★☆ 91 %

satisfaction de nos participants en 2020*

⊕ Avantages de la formation

Une **formation individuelle** qui s'inscrit précisément dans votre **projet de changement de situation professionnelle**.

Des échanges dont **vous définissez le rythme et la durée**, articulés en amont et en aval avec votre Conseiller en Evolution Professionnelle.

🎯 Objectifs de la formation

Valoriser les points forts de la cohérence entrepreneur / projet.

Analyser le marché et projeter une stratégie commerciale.

Evaluer la faisabilité économique de création d'entreprise.

Renforcer la crédibilité de son dossier de présentation pour la Commission Paritaire « Transition Pro » en vue d'obtenir l'attestation du caractère réel et sérieux de son projet de création ou reprise d'entreprise.

📌 Conditions d'admission

Avoir débuté un accompagnement auprès d'un Conseiller en Evolution Professionnelle (CEP).

Entretien préalable pour vérification des prérequis.

€ Tarif

595 €



👤 Public

Salarié(e) en CDI.

➔ Prérequis

Justifier d'**au moins 5 années d'activité salariée continue** chez un ou plusieurs employeurs.

Avoir un **projet de création ou reprise d'entreprise**.

🕒 Durée de la formation

Forfait-accompagnement sur une période de 3 mois maximum.



📅 Dates et lieux de la formation

Entrées et sorties permanentes.

SUITE

Bien préparer son projet avant de démissionner

91 %
recommandé par
les participants

PROGRAMME

Adéquation personne / projet

Dans une finalité pédagogique et avec l'accord du salarié, partage du travail préalable effectué avec le Conseiller en Evolution Professionnelle relativement au projet entrepreneurial (genèse du projet et motivations, mesure de l'impact de la reconversion sur la situation individuelle, identification des compétences utiles au projet et restant à acquérir / qualifications vs réglementation de l'activité visée / qualités personnelles de l'entrepreneur...)

Les caractéristiques et les perspectives d'activité du marché :

- Définir son projet à travers la réalisation d'un arbre à produits.
- Rechercher des données de cadrage (générales et réglementation du secteur).
- Préparer l'étude locale : identification des acteurs du marché (clients, concurrents, fournisseurs, partenaires).
- Analyser le marché et environnement (réglementation, territoire).
- Diagnostiquer les opportunités / menaces.

Les moyens techniques et humains de l'entreprise

- Élaborer un plan d'actions commerciales.
- Évaluer les moyens techniques et humains.

La faisabilité économique du projet

- Déterminer un modèle économique : décomposition du chiffre d'affaires, compte de résultat prévisionnel sur 3 ans et seuil de rentabilité.
- Formaliser les moyens nécessaires au démarrage du projet. Le cas échéant, élaborer un plan de financement initial : besoins et ressources, dont aides mobilisables.
- Identifier une forme juridique, un régime fiscal et une couverture sociale.
- Évaluer la viabilité du projet.

Appui à la mise en valeur des points marquants du projet

en vue de la saisie du dossier en ligne et de la synthèse à effectuer par le Conseiller en Evolution Professionnelle.

Équipe pédagogique

BGE Franche-Comté mobilise une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée de formateurs conseillers et de professionnels du secteur tout au long de votre parcours. Nous veillons à rester au plus près des réalités métiers et des secteurs professionnels.

Accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est prévue pour cette formation. Le premier contact avec BGE permettra de recueillir les besoins d'adaptation. Notre référente handicap est à votre écoute au **03 81 47 97 00**.

Méthodes pédagogiques et outils

- Entretiens conseils individuels
- Appui documentaire
- Appui à la rédaction du dossier en ligne
- Prospection terrain
- Analyse des résultats et diagnostic
- Ressources documentaires papier / numérique
- Livrables thématiques
- Outils en ligne via l'application MAEL (Mon Accompagnement En Ligne)
- Documentation BPI

Modalités d'évaluation / Validation des acquis

Évaluation formative sous forme de questionnaire (ouvert ou choix multiple) et d'auto-évaluation.
Formalisation / production d'outils.

Attestation de formation.

*questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! BGE Franche-Comté ☎ 03 81 47 97 00 ✉ info@bgefco.org